



Municipalité de  
Saint-Denis-  
De La Beauport

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE LA BOUTEILLERIE

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

## **AVIS PUBLIC**

# **DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE LA BOUTEILLERIE, QUE LE RÔLE DE PERCEPTION, SUITE A L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2020 EST MAINTENANT TERMINÉ. QU'IL SERA PROCÉDÉ A L'ENVOI DES COMPTES DE TAXES DANS LES DÉLAIS PRÉVUS. QUE CES TAXES SERONT PAYABLES DANS LES TRENTE JOURS DE LA MISE A LA POSTE DE LA DEMANDE DE PAIEMENT.**

**DONNÉ A SAINT-DENIS CE 3<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2020.**

---

secrétaire-trésorière  
(art. 105.1 C. et V. art.176.1 C.M.)